

Chartres, le 29 juin 2011



**Association de Défense
du Quartier de l'Épargne**

2 rue de la Prévoyance
28000 CHARTRES

association.epargne@gmail.com

Monsieur Guillaume PEPY
Président de la SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75014 PARIS

Monsieur le Président,

Apprenant par la presse votre venue à Chartres le 8 juillet 2011 « pour finaliser avec les parties concernées, l'accord relatif aux acquisitions des terrains ferroviaires nécessaires à la réalisation du nouveau Pôle Gare de Chartres », l'Association de Défense du Quartier de l'Épargne « Epargnez-nous », créée pour œuvrer à la préservation du quartier et défendre les intérêts des riverains et des usagers face au projet « pôle gare de Chartres » s'inquiète de la réduction des emprises ferroviaires envisagée et souhaite vous faire part de ses alarmes.

En effet, selon les plans établis par le cabinet Garcia-Diaz, la limite d'emprise ferroviaire côté ouest de la gare a été modifiée. En 2008, les plans indiquaient au-delà du dernier quai (D), le maintien de 6 voies (n° 12, 14, 16, 18, 20 et 22) et lors de réunions publiques, la municipalité faisait bien référence à la voie 22 comme limite.

Les nouveaux plans présentés en mai 2011 indiquent au-delà du dernier quai (D) le maintien d'une seule et unique voie (n° 12) : 5 voies ont donc disparue des plans !

Par ailleurs, la Ville de Chartres fait état de prévisions de développement du trafic impressionnant : une augmentation du double, voire du triple dans les 20 ans du trafic voyageurs Paris-Chartres. A cet accroissement de circulation, il est annoncé la réouverture des lignes Chartres - Voves - Tours puis Chartres - Orléans. Si cela est avéré, la suppression de ces voies, déjà difficilement supportable avec le trafic actuel, rendra, nous semble-t-il, l'exploitation de la gare de Chartres très complexe.

C'est ce que disent les cheminots du terrain ; c'est également ce que pense l'Association qui compte parmi ses membres bon nombre de cheminots, actifs et retraités.

C'est pourquoi, nous profitons de votre venue à Chartres pour vous soumettre plusieurs questions :

- les plans actuels sont-ils bien le reflet d'un accord SNCF - RFF- Ville de Chartres ?
- si oui, prennent-ils en compte l'extension prévue de l'activité ferroviaire ?
- enfin, est-il judicieux de concentrer un complexe culturel et sportif d'importance à cet endroit, juste en bordure des voies alors que cette surface risque de faire cruellement défaut dans le futur pour la circulation et le cadencement des trains ?

Nous restons à votre disposition et celle de vos Services pour échanger sur ces points techniques.

En vous remerciant par avance pour l'intérêt que vous porterez à notre requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre haute considération.

La Présidente,

Geneviève Guérard-Defaux

PJ : 2 plans présentés par le cabinet Garcia-Diaz

CC : Madame Sophie BOISSARD, Directrice Générale Gares et Connexions